

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE

4 bis Avenue Gustave Eiffel – 02400 Château-Thierry

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

—oOo—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-huit le 27 Mars à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Marcel CHATELAIN, Président.

Membres afférents au conseil syndical : 33 titulaires – 12 suppléants	Résultats du vote : Voix Pour : 22 Voix Contre : 1 Abstention : 1
Membres en exercice : 32 titulaires - 12 suppléants	
Délégués présents : 24 délégués (18 titulaires – 6 suppléants)	
Dont membres votants à voix délibérative : 24 délégués	
Date de convocation du Comité Syndical : 19 Mars 2018	

Membres présents :

Titulaires : Mme Tétard, Mme Bonneau, Mme Fargette, Mr Stanislawski, Mr Dazard, Mr Pilière, Mr Gebka, Mr Chatelain, Mr Conversat, Mr Dussaussoy, Mme Boudoux, Mr Mathis, Mr Jacquin, Mr Petel, Mme Triconnet, Mr Bandry, Mr Trabuc, Mr Bereaux.

Suppléants : Mr Marquigny, Mr Delahaye, Mr Frex, Mr Martinet, Mr Paudière, Mme Van Landeghem.

Membres absents excusés : Mr Krabal, Mr P. Simon, Mr Fosset, Mr Morellon, Mr Godeau, Mr Marinel, Mr Girardin, Mr Coppeaux, Mr Bouvry, Mr Lantoine.

Membres absents (titulaires et suppléants): Mr Magnier, Mr Lauweryns, Mr Cottez, Mr Jacquet, Mme Simon, Mme Philippon, Mr Agron, Mr Lequeux, Mr Picavet, Mr Freudenreich.

Assistaient également à la séance : Mr Bourgeois de la Société Véolia Eau.
Le Personnel de l'Usesa : Mr Marginier, Mme Coorevits

Est nommé secrétaire de séance : Mr Conversat

Objet : Mémoire de réclamation pour le marché de travaux de renforcement de canalisation et reprise de branchements à Jaulgonne (Rues du Plessier – du Pont – Rte de Château-thierry – des Acacias et chemin du Port) N°20180313

Monsieur le Président expose à l'assemblée :

- Par marché N° 2016 USESA 14, notifié le 03 août 2016, l'Usesa a confié à la Société RVM les travaux de pose de canalisation et reprise de branchements à Jaulgonne (Rue du Plessier – Rue du Pont – Route de Château Thierry – Rue des Acacias et Chemin du Port) pour un montant de 267 498 € H.T.

- Attendu que la Société RVM a remis à l'USESA le 19 Février 2018 un mémoire de réclamation exposant les motifs et le montant des prestations complémentaires chiffrées à 73 087.75 € hors taxes.

- Vu l'article 50-1 du Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicable en matière de marchés de travaux publics,

- Vu l'article 15.4 du Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés de travaux,

- Après avis et proposition retenue par la commission d'examen des offres en réunion du 13 Mars 2018

- Vu l'avis favorable donné par les membres du bureau en réunion du 13 Mars 2018,

.../...

DECIDENT, après en avoir délibéré :

- DE DONNER son accord sur le décompte transactionnel suivant :

- Montant accordé au titre des demandes portées sur le mémoire de réclamation : 49 240 €
- Montant des pénalités de retard retenues sur l'exécution des travaux.....: 10 789.57 €
- ↳ Soit le montant total de la transaction accordé à la Société RVM ramené à ...: **38 450.43 € H.T**

- D'AUTORISER le Président à signer le protocole transactionnel dès acceptation reçue de la Société RVM,

- DIT que la dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20180327-20180313-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/03/2018

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Marcel CHATELAIN

